

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

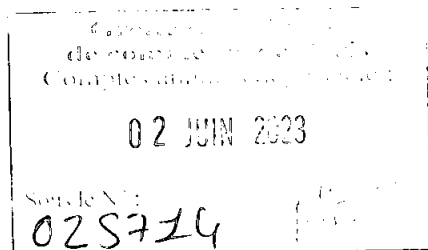
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 06549 Numéro SIREN : 411 921 455 Nom ou dénomination : "4 A 4 PRODUCTIONS"

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2023 sous le numéro de dépôt 25714



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

Le 29 septembre 2022 à 15 heures, les associés de la société à responsabilité limitée 4 A 4 Productions, au capital de 53 357,16 Euros dont le siège social est à Paris 10 bis rue Bisson 75020 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le n° B 411 921 455 00027, se sont réunis aux bureaux sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception le 01 septembre 2022 conformément à l'article 26 des statuts.

L'assemblée est présidée par M. Arthur AILLAUD gérant.

Le président constate que sont présents :

M. Yorick LE SAUX, propriétaire de 1167 parts

M. David MATHIEU-MAHIAS, propriétaire de 1167 parts

M. Mani MORTAZAVI, propriétaire de 1166 parts

M. Arthur AILLAUD Gérant

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise des trois quarts des parts sociales au moins.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation à la présente assemblée et réceptionné d'envoi aux associés ;
- Les accusés de réceptions des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

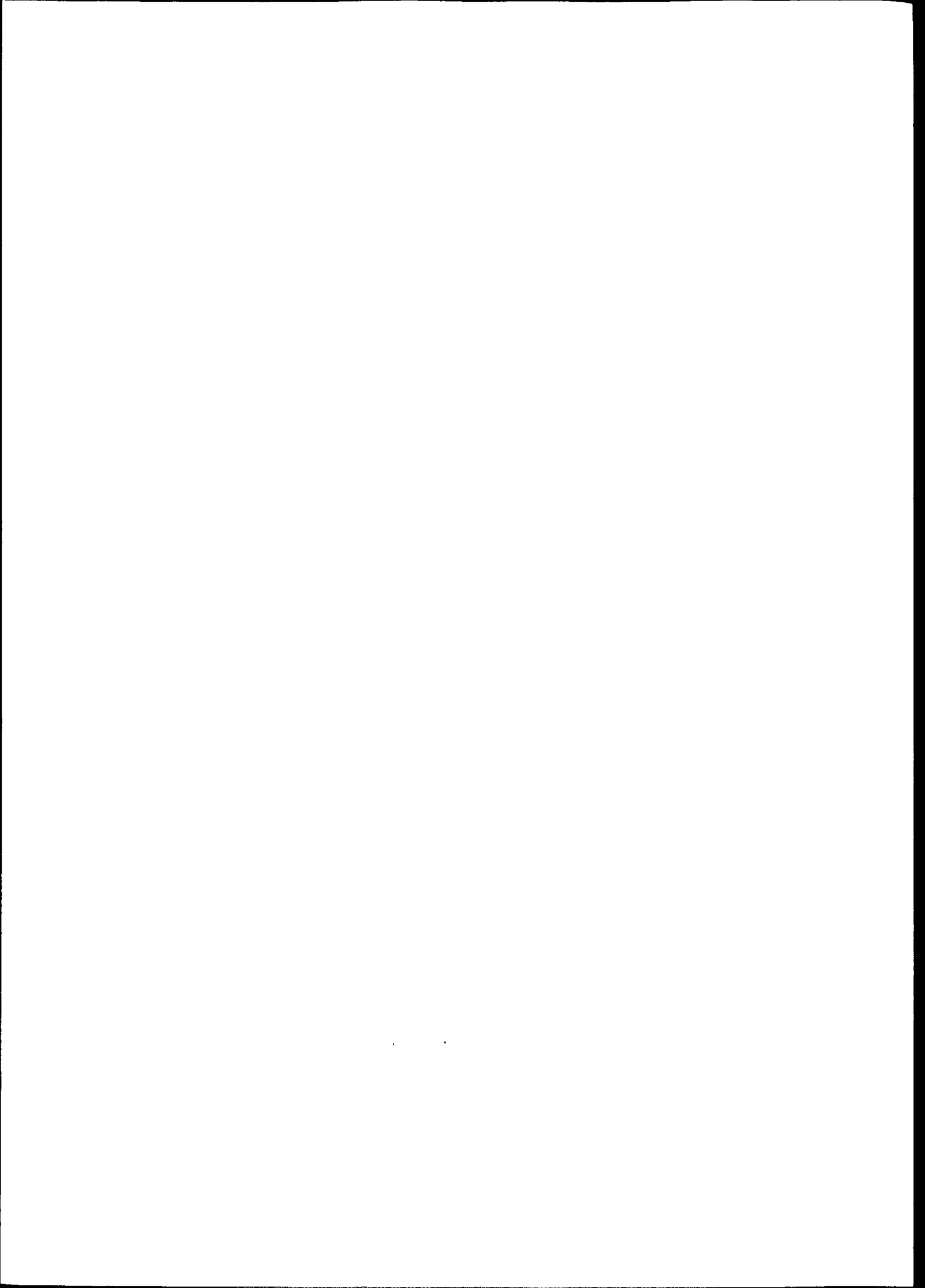
Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice ;
- Approbation de ces comptes clos au 31 mars 2022 ;
- Affectation des résultats et prolongation des fonctions du gérant ;

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page.



Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

Première résolution : après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver.

Deuxième résolution : le déficit comptable de l'exercice, qui s'élève à - 45 347 Euros, sera affecté au compte report à nouveaux.

Troisième résolution : Les fonctions de Gérant de Monsieur Arthur AILLAUD sont prolongées d'un an.

Ces résolutions sont approuvées à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et les associés présents.

M. Yorick LE SAUX,

M. David MATHIEU-MAHIAS

M. Mani MORTAZAVI

M. Arthur AILLAUD Gérant

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 29 septembre 2022 POUR L'APPROBATION DES COMPTES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE : 4 A 4 Productions
 AU CAPITAL DE : 53 357,16 €
 SIEGE SOCIAL : 10 bis rue Bisson
 75020 PARIS
 R.C.S. : 411 921 455 00027

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée ordinaire afin de vous présenter notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31-03-2022

Nous vous rappelons que les comptes de notre exercice clos ont fait apparaître un résultat comptable négatif de 45 347 euros et un montant positif des capitaux propres de 683 616 euros.

Notre chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 44 107 euros dont 40 981 euros de prestations de services. Les subventions audiovisuelles s'élèvent à 143 000 euros.

NATURE	PRODUITS	CHARGES	RESULTATS
Exploitation	386 917	- 432 563	-45 646
Financier	0	0	999
Exceptionnel	389	- 90	123
Impôts / bénéfices	0	0	0
DAP souscription			
Total	387 306	- 432 653	- 45 347

Le montant des investissements de l'exercice s'élève à 226 809 euros

Le montant des désinvestissements de l'exercice s'élève à 137 021 euros

Le montant de la dotation aux comptes d'amortissements s'élève à 2 410 euros

Le montant des diminutions de dotation aux comptes d'amortissements s'élève à 0 euros

Le montant des charges de personnel (salaires et charges) s'élève à 75 906 euros

Le Gérant :

4A4 PRODUCTIONS
 10 Bis Rue Bisson - 75020 PARIS
 Tél. : 01 53 36 72 88 - Fax : 01 53 36 73 64
 RCS PARIS : B 411 921 455 - APE 921 C

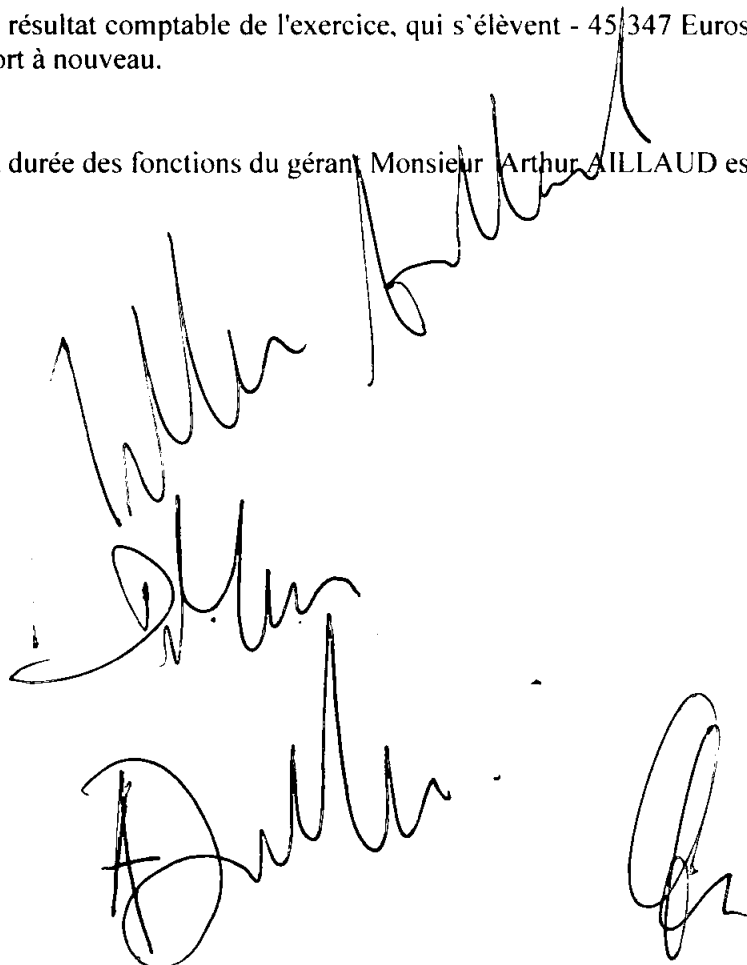
**TEXTE DES RESOLUTIONS
SOU MIS A L'ASSEMBLEE**

La gérance se propose de soumettre à l'assemblée générale ordinaire des associés, convoquée pour le 29 septembre 2022 les résolutions suivantes:

Première résolution: après avoir entendu, la lecture du rapport de gestion du gérant et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au gérant quitus de sa gestion.

Deuxième résolution: le résultat comptable de l'exercice, qui s'élèvent - 45 347 Euros, sera affecté au compte de report à nouveau.

Troisième résolution: la durée des fonctions du gérant Monsieur Arthur AILLAUD est prolongée de un an.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL 4 A 4 PRODUCTIONS
Adresse du principal établissement	10 bis, rue Bisson 75011 PARIS
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	Activités exercées	Productions cinématographiques

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Produits imposables au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	80 247
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2 - Plus-values		PV à long terme imposables au taux de 15 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n° 2066	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS Recettes nettes soumises à la contrib. 2,5 %

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1)	☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2). Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	☐

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?		non	Si oui, nom du logiciel utilisé :	
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA
Nom et adresse				
- du Comptable				
- du Conseil				
- du CGA ou du viseur conventionné				
- du prestataire				

4A4 PRODUCTIONS
 10 Bis Rue Bisson - 75020 PARIS
 Tél. : 01 53 36 72 88 - Fax : 01 53 36 73 64
 RCS PARIS : B 411 921 455 - APE 921 C

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/03/2022

Néant ☐

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts :		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis		TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires, de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							
MORTIAZAI Mari Associé 32 rue de l'échiquier	1 166		2 155				

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Remunérations	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL T de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/03/2022

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/03/2022 ③	Net 31/03/2021 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012		
- Autres	014	4 933 136	016	4 607 491	325 646
Immobilisations corporelles	028	90 332	030	78 197	12 135
Immobilisations financières (1)	040	7 598	042	7 598	7 598
(5) TOTAL I	044	5 031 066	048	4 685 688	345 378
Stocks matières premières, appro. en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	14 999	070	14 999	26 152
Autres créances (3)	072	7 751	074	7 751	7 377
Autres immobilisations de placement	080	320 000	082	320 000	320 000
Disponibilités	084	126 407	086	126 407	221 309
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	469 157	098	469 157	574 838
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	5 500 224	112	4 685 688	814 536

PASSIF		31/03/2022	31/03/2021
Capital social ou individuel	120	53 357	53 357
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	5 336	5 336
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134	453 999	415 780
Résultat de l'exercice	136	-45 347	38 219
Provisions réglementées	140	216 272	133 500
TOTAL I	142	683 616	646 191
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	84 543	107 965
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	6 321	11 257
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	20 541	37 056
Produits constatés d'avance	174	3 000	
TOTAL III	176	130 919	186 657
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	814 536	832 848

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

certifié

4A4 PRODUCTIONS
 10 Bis Rue Bisson - 75020 PARIS
 Tél. : 01 53 36 72 88 - Fax : 01 53 36 73 64
 RCS PARIS. B 411 921 455 - APE 921 C

**② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)**

Exercice clos le 31/03/2022

Neant

A - RÉSULTAT COMPTABLE										31/03/2022		31/03/2021		
Ventes de marchandises										209		210		
Production vendue biens (dont export et livraisons intracommunautaires)										215	3 000	214	3 126	25 265
Production vendue services										217		218	40 981	31 477
Production stockée												222		
Production immobilisée												224	222 970	44 957
Subventions d'exploitation reçues												226	78 019	143 060
Autres produits												230	41 821	12
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		232	386 917	244 711
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										234				
Variation de stock (marchandises)										236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)										238				-20
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)										240				
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier [] immobilier [])										242		242	149 402	49 704
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE										243		244	4 380	1 869
Remunerations du personnel										250		250	49 904	10 917
Charges sociales										252		252	26 002	3 560
Dotations aux amortissements										254		254	2 420	59 229
Dotations aux provisions										256				
Autres charges - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger [259] - Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles []										259		262	200 454	88 564
Total des charges d'exploitation (II)										264		264	432 563	213 822
I - Résultat d'exploitation (I - II)										270		270	-45 646	30 889
Produits financiers										III	280			1 265
Produits exceptionnels										IV	290	389		6 421
Charges financières										V	294			266
Charges exceptionnelles - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.) [VI] - Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D) []										VI	300	90		90
Impôts sur les bénéfices										VII	306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310		310	-45 347	38 219
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)										312		312		45 347
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316				
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318				
Provisions non déductibles										322				
Impôts et taxes non déductibles										324				
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés [247] Ecart de valeurs liquidatives sur OPC [248]										330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) [249]										249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997		
DÉDUCTIONS														
Entreprise nouvelle (44 sexes) [986] Zone franche urbaine (44 octies A) [987] Zone restruct. défense (44 terdecies) [127]														
Zone revitalisation rurale (44 quindecies) [138] Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies) [981] Jeune entreprise innovante (44 sexes A) [989]														
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo) [991] Zone de développement prioritaire (44 septdecies) [993] Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.) [992]														
ZF ANG 44 quaterdecies [345] Inv. outre mer [344]														
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies) [655] Créance report en arrière du déficit [346]														
Deduction exceptionnelle (art. 39 decies A) [643] Deduction except. (art. 39 decies B) [645]														
Divers, dont Deduction exceptionnelle (art. 39 decies C) [647] Deduction except. (art. 39 decies D) [648]														
Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) [641] Deduction except. (art. 39 decies F) [990]														
Deduction except. (art. 39 decies G) [649]														
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2										352		352		80 247
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356				
Déficits antérieurs reportables 246 853 (dont imputés sur le résultat)														
Résultat fiscal après imputation des déficits Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2										370		370		80 247

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2022

Neant ☐

N° de l'entreprise		Designation de l'entreprise		4 A 4 PRODUCTIONS			
I - IMMOBILISATIONS							
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale		
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations : - Fonds commercial	400	402	404	406			
incorporelles - Autres	410	412	414	416			
	4 847 187	222 970	137 021	4 933 136			
I - Terrains	420	422	424	426			
m - Constructions	430	432	434	436			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	5 189		
o - Installations générales	450	452	454	456	70 884		
c agencements divers	460	462	464	466	1 914		
o - Matériel de transport	470	472	474	476	12 346		
r - Autres immobilisations corporelles	480	482	484	486	7 598		
Immobilisations financières	490	492	494	496			
TOTAL	490	4 941 278	492	226 809	494		
				137 021	496		
					5 031 066		
II - AMORTISSEMENTS							
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial	495	497	498	499			
Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506	4 607 491		
I - Terrains	510	512	514	516			
m - Constructions	520	522	524	526			
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536	5 189		
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546	60 576		
c - Matériel de transport	550	552	554	556	86		
o - Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	12 346		
TOTAL	570	4 683 268	572	2 410	574		
					4 685 688		
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)							
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values		
					Court terme	Long terme	
						19%	15% ou 12,8%
1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	595
TOTAL	596				585	597	599

Exercice clos le 31/03/2022

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/03/2022
	Montant
FONDS DE SOLIDARITE	34 990

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/03/2022

Neant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	TOTAL I	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL II	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
	TOTAL III	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 ☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/03/2022

Neant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)

Désignation de l'entreprise

4 A 4 PRODUCTIONS

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises	C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
Fonds commercial	681	683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700	705		
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		
Inst. générale, agencements, amen. div.	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B	780

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	246 853	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984	246 853	- Déficits de l'exercice	860	80 247
Total des déficits restant à reporter				870	327 100

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		327	
Montant de la TVA collectée		328	7 860
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		329	7 736
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		390	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		399	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2022

Néant ☐

N° SIREN	411921455
Dénomination de l'entreprise	4 A 4 PRODUCTIONS
- N° et type et nom de voie	10 bis, rue Bisson
Adresse : - Code postal	75011
- Ville	PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	3 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
N° et voie			
Adresse : Code postal	Commune		Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (I)	M	Nom patronymique / Prénom	MORTAZAVI Mani		
Nom marital		% de détention	33.31	Nb de parts ou d'actions	1 166
Naissance : Date	08/06/1969	N° Département	99	Pays	IR
Commune	TEHERAN				
Adresse : N° et voie	32 Rue de l'échiquier			Pays	FR
Code postal	75010	Commune	PARIS		
Titre (I)	M	Nom patronymique / Prénom	LE SAUX Yorrick		
Nom marital		% de détention	33.34	Nb de parts ou d'actions	1 167
Naissance : Date	10/08/1968	N° Département	92	Pays	FR
Commune	Neuilly sur Seine				
Adresse : N° et voie	7 Rue armand Gautier			Pays	FR
Code postal	75018	Commune	PARIS		
Titre (I)	M	Nom patronymique / Prénom	MATHIEU MAHIAS David		
Nom marital		% de détention	33.34	Nb de parts ou d'actions	1 167
Naissance : Date	20/01/1969	N° Département	92	Pays	FR
Commune	Boulogne Billancourt				
Adresse : N° et voie	42 Rue du Faubourg du Temple			Pays	FR
Code postal	75011	Commune	PARIS		

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2022

Neant ☒

N° SIREN	411921455
Dénomination de l'entreprise	4 A 4 PRODUCTIONS
- N° Type et nom de voie	10 bis, rue Bisson
Adresse : - Code postal	75011
- Ville	PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° et voie

Pays

Code postal

Commune

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/03/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique - Dénomination Complément de dénomination N° SIREN N° de téléphone - N° Type et nom de voie - Complément de distribution Adresse Lieu-dit, hameau - Code postal - Ville		SARL 4 A 4 PRODUCTIONS 411921455 10 bis, rue Bisson 75011 PARIS	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 5911C
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique - Dénomination Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale Régime fiscal Code IS-IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS) Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant		BI Catégorie fiscale BIC RS régime réel simplifié IS Impôt sur les sociétés	
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/04/2021	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/03/2022	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/03/2021	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/03/2022

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA FILMS EN COURS	01/04/2022	31/03/2023	3 000		